

Atelier N°4
Agriculteurs, aquaculteurs et acteurs de la vie économique

Animateur : Rolland Guy

Scribe : Florence Lecossois

Participants : 25 personnes

C.Brunet, F. Lagrange, J.P Bertrand, O.Favrelière, JF.George, M.Galato, D.Crochet, F.Berland, A.Baisez, M.Dubois, M.Coudriau, M.Boutet, M.Tessier, M.Deniaud, M.Lucas, M.Violeau, M.Cougot, M. Le Gallo, M.Robart, L.Vilaine, J.Gaultier, M.Morilleau

1. Retranscription des notes sur « paperboard »

Le maintien de la pérennité de l'agriculture.

- niveau d'eau
- infrastructures
- la diminution du nombre d'agriculteurs
- la fermeture du marais (prospective)
- milieu fragile à forte potentialité
- forte image et forte activité mais peu de moyens malgré une volonté affichée
- aspects réglementaires flou (manque de précision)
- prise en compte du marais salé
- comment utiliser ce milieu aux contraintes d'environnement
- gestion de l'eau : difficultés avec les agriculteurs
- est-ce que Natura 2000 n'est pas une coquille vide ?
- Marais de Guérande où il n'y a pas de problèmes particuliers pour la production de sel.
- Les aides pour le démarrage des exploitations et des installations
- Un marais non entretenu (dans son ensemble) qui menace la production de gambas.
- Un problème d'hydraulique et de gestion du marais
- La présence de friches
- La non coordination des savoirs
- La destruction des habitats dû à une mauvaise gestion ou connaissances
- Les problèmes réglementaires, domaine salé/domaine eau douce : problème de la pêche, problème de l'eau.
- Toilettage CSP – définition vieux bord, fond ...
- Marais : milieux complexe, rôle d'épuration et d'activités économiques viables
- Le poids de la réglementation est vécu comme une contrainte
- Milieu à préserver
- Le problème de la jachère
- Mauvaise gestion du foncier du marais
- Comment prendre en compte la valeur patrimoniale et culturelle du marais ?
- Perte de cette image

- Capital sympathie
- Valorisation de la ressource
- Le génie paysan
- Le paysage rural (à analyser avec les autres)
- La gestion des effluents d'élevage
- Avant, le marais était très autonome, cette gestion autonome est perdue. Partagée-vision est devenu indispensable : par exemple, les contraintes en baie de l'Aiguillon.
- Les soutiens financiers insuffisants aux travaux collectifs
- Le pouvoir échappe au local
- Le problème des aides publiques (pérennité)
- Cohérence des politiques locales et territoriales / droit à produire
- Les problèmes de succession chez les éleveurs (qualité de vie et de rémunération)
- Aides spécifiques
- La non-prise en compte de la gestion de l'eau par les agriculteurs de l'amont.
- Natura 2000 apparaît comme une contrainte
- La pollution vient de l'eau douce / urbanisation
- Le problème de la gestion de l'eau
- La propriété du sol qui se divise (morcellement)
- Le problème de marché pour la commercialisation de la viande

Plan d'action longue durée

- Demande de lisibilité à plus long terme
- Entretien collectif et particulier

Reconnaissance de la zone marais

- Mise en place de Comité ou structures locales pour une gestion partagée
- Soutenir la vente du « produit environnement »
- Développer la prestation de découverte du marais
- Jouer la carte de l'authenticité
- Bâtir un système économique qui prend en compte la fragilité du milieu.
- La pluri-activité
- Lier l'activité à la gestion du milieu
- Résorber les friches (sous entretenues)

2. Retranscription de la synthèse formulée par Edouard Boutet

(à partir des notes de Laure CALLENS)

L'intérêt individuel est devenu collectif

La gestion de l'eau est une source de conflit. Il faut des lieux qui permettent de les régler et respecter les usages.

Mesures d'accompagnement financier nécessaires ; il faut des aides appropriées avec une communication sur notre patrimoine.

Le Forum des Marais a réussi à nous réunir et il faut continuer à confronter nos idées et mieux se connaître entre les marais.

La reconnaissance du territoire de marais se fait de mieux en mieux.